

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



# MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

## Déclaration de Maladie

N° M20- 0007977

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 5575 Société : D.A.M (62612)

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 8661346 023

Total des frais engagés : 20 + 757,00 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

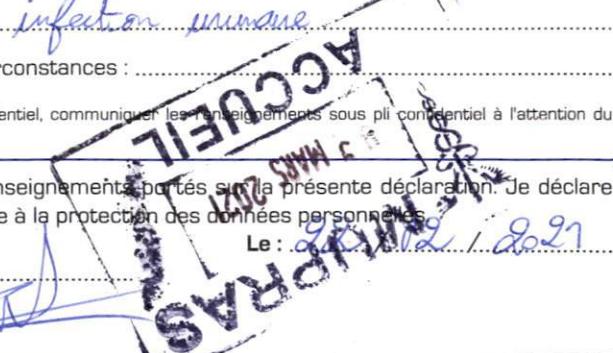
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent[e] :

Le : 06/02/2019



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/10/2022	C1		200 Drs	 DR. MIRCHI RAMADEV Médecine Générale 55 Av Daud Tandjil - Dakar Tel : 05 27 19 43 96

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	22-09-22	757,50

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

#### AUXILIAIRES MEDICALS

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

25533412 | 21433552

D \_\_\_\_\_

D 00000000 00000000

35533411 | 11433553

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	

**Docteur HRICHI Rachid**

MEDECINE GENERALE

295, Av. Oued Tansift ( 24, Gpe E )

Cité El Oulfa - CASABLANCA

Tél. : 0666 80 76 66

Casablanca - Tel. 05 22 15 15 11  
 Doctor en Pharmacie  
 Pharmacie SAIE  
 ZAKARIA SAB  
 54, Bd. Oued Tansift  
 Casablanca - Maroc

**الدكتور الحريشى رشيد**

**الطب العام**

295، شارع وادي تانسيفت ( 24، مجموعة E )

حي الأملة . الدار البيضاء

الهاتف : 0666 80 76 66

Casablanca, le : 22/02/2027

Mme YASMIN CHAFI.

82.50

1). Megaflose 50 mg

7cp/1j

62.50

2). Mispas 200 mg

7cp x 2/1j

81.40

3). Omiz 20 mg

7gélule/1j

15.50

4). Solficar 5 mg

7cp/1j

123.50

5). Inescium 60mg

7cp/1j

دكتور الدار البيضاء، في :

**الدكتور الحريشى رشيد**

Dr. HRICHI Rachid  
 Médecine Générale  
 295, Av. Oued Tansift Cité El Oulfa  
 Casablanca - Tel. 05 22 15 15 11

AFRIC-PHAR

LOT	191096	EXP	01/2022
PPV	92DH50		

82.50

LOT	201270
EXP	05 2023
PPV	62.50

81.40



SYNTHEMEDIC  
 22 rue souheir bne al aquam roches  
 noires casablanca  
 INEXUM

40 mg  
 Boite 14

64115DMP/21INQ P.P.V: 123,600 H  
 6 118001 020807

دكتور الحريش  
 RICHI Rachid  
 Médecine Générale  
 295, Av. Oued Tansift Cité El Oulfa  
 Casablanca - Tel : 05 22 15 15 11

289.0<sup>2</sup> 6). Curacné 20 mg

Top 1/2

Maphar  
Km 10, Route Côte d'Azur 111,  
Q1 Zenata Ain sebaa Casablanca  
Curacne 20mg cap molle b30  
P.P.V : 289,00 DH

Barcode  
6 116001 180721

دكتور الحسين رشيد  
RACHID Rachid  
Medecine Générale  
5 Av. Oued Tansit Cité El Oued  
Casablanca - Tel : 05 27 19 43

A.S.

PHARMACEUTICALS  
Zakaria S.A.I.C  
Casablanca - Tel: 05 23 01 16 56  
Doceur en Pharmacie  
54, Bd Oued Djeud  
Casablanca - Tel: 05 23 01 16 56